

De Frigida villa

à Froideville

La fermeture de l'église de Montheron pour sa rénovation, nous donne l'opportunité de recevoir à Froideville certains concerts organisés par l'Association des Amis de l'Abbaye de Montheron. Nous leur souhaitons la bienvenue et plein succès pour leurs prestations.

Historique

Montheron est certainement le berceau de l'histoire de Froideville. Il a été construit sur les ruines d'un ancien couvent disparu de l'ordre de Cîteaux, dont on a retrouvé les fondations. L'ancien monastère de Théla, ou Montheron, fut fondé en 1135.

Les archives mentionnent la date du 26 septembre 1284 comme étant celle de la naissance de Froideville, dépendance de l'Abbaye de Montheron. Il y est déclaré que les religieux et leurs hommes doivent jouir du même droit d'usage des bois du Jorat que celui concédé aux moines de Théla (Montheron), cela grâce à la générosité du bailli impérial, Richard de Corbières.

Les cultivateurs, qui étaient dépendants et taillables à miséricorde de l'Abbaye de Montheron ne pouvaient accepter plus longtemps les conditions d'existence insupportables que leur imposait l'abbé de Théla. Le 16 mars 1455, ils seront affranchis par l'abbé Jean de Cheseaux, moyennant le paiement de 43 florins d'or.

L'écu communal, sur lequel figure une charrue surmontée d'une croix ancrée, évoque l'ancienne dépendance de Froideville en faveur du Couvent de Montheron.

Durant l'époque bernoise (dès 1536), Froideville dépend de la «Cour de justice de Montheron », composée d'un châtelain et de cinq assesseurs dont un doit être choisi à Bretigny, un second à Cugy et un troisième à Montheron. Cette cour de justice, réunie au pasteur de Morrens, forme le consistoire de Montheron. L'huissier de la Cour de justice porte le nom de «métraï ».

En 1537, le village de Froideville est rattaché au domaine seigneurial de la Ville de Lausanne, ce dont il est affranchi à la Révolution.

En 1803, le hameau de Montheron est réuni à la Commune de Froideville, qui en dépend déjà au point de vue juridiction. En 1813, Montheron est incorporé définitivement au territoire de Lausanne.



Hiver à Montheron - Photo de Marc Reymond - Mars 2005.

Froideville

aujourd'hui



Situé dans le Jorat, à l'extrémité sud-est du district d'Echallens, le territoire de Froideville est entouré par ceux de Lausanne au sud et au sud-ouest, de Bottens au nord-ouest, de Poliez-Pittet au nord, de Villars-Tiercelein et de Corcelles à l'est, de Montpreveyres au sud-est.

Notre commune relie le district d'Echallens à ceux d'Oron et de Lausanne, au point de convergence des trois limites où les baillis bernois érigèrent, en 1536, la célèbre et monumentale borne des trois Jorats, à proximité de la route des Paysans. Situé à l'altitude de 893,63 m., ce repère géodésique de forme triangulaire tourne ses faces vers Lausanne, Montpreveyres et Froideville. La pierre historique que l'on peut voir aujourd'hui est l'œuvre du sculpteur Milo Martin. Elle a remplacé, en 1928, la borne originale qui avait subi l'outrage des ans, mais sans doute aussi les coups des adversaires de Leurs Excellences de Berne.

Le village situé à une altitude moyenne de 820 mètres, s'est développé de chaque côté de la route cantonale Cugy-Thierrens. Sur le côté droit: le Village et sur le côté gauche: Le Rossy. La commune s'étale sur environ 707 hectares. Elle est propriétaire de 157 hectares, dont 113 de forêts.

Froideville, qui ne comptait que 266 habitants en 1960, s'est développée avec l'arrivée massive de citadins à la recherche de tranquillité, à des conditions économiquement favorables. La proximité de la capitale et de ses communes avoisinantes est un avantage pour 80% de notre population active qui a une occupation. Aujourd'hui, nous comptons environ 1520 habitants, qui sont surnommés «Les Cacatchoux». Ce sobriquet fut donné aux gens du village qui allaient voter au chef-lieu du cercle à Bottens, et qui prenaient pour emblème un chou planté au bout d'une perche.

Ce nombre devrait augmenter très sensiblement ces prochaines années en fonction des projets de constructions en cours.

Nous appartenons d'une part à la région du Cros-de-Vaud et nous nous devons de soutenir son développement et d'autre part, de nombreux contacts ou activités nous font nous tourner vers Lausanne et c'est la raison de notre appartenance à Lausanne Région par son secteur Nord.

Au plan scolaire, nous sommes regroupés dans le cadre de l'Etablissement du Mont-sur-Lausanne avec les communes de Bretigny, Cugy et Morrens. Les gymnasiens se dirigent vers les établissements lausannois.

C'est pourtant vers un meilleur équilibre entre les résidents et les emplois locaux que la Municipalité entend poursuivre son effort. Un artisanat diversifié, ainsi qu'une petite industrie légère peuvent trouver place chez nous à côté des activités du tertiaire. Les infrastructures communautaires comme écoles, salles de gym, grande salle, centre œcuménique sont assez récentes. Nous nous préoccupons déjà des constructions futures, telles que les aménagements routiers, l'agrandissement de notre collège ou l'amélioration des transports publics.

Michel Pittet, Syndic

De Frigida villa

à Froideville

La fermeture de l'église de Montheron pour sa rénovation, nous donne l'opportunité de recevoir à Froideville certains concerts organisés par l'Association des Amis de l'Abbaye de Montheron. Nous leur souhaitons la bienvenue et plein succès pour leurs prestations.

Historique

Montheron est certainement le berceau de l'histoire de Froideville. Il a été construit sur les ruines d'un ancien couvent disparu de l'ordre de Citeaux, dont on a retrouvé les fondations. L'ancien monastère de Théla, ou Montheron, fut fondé en 1135.

Les archives mentionnent la date du 26 septembre 1284 comme étant celle de la naissance de Froideville, dépendance de l'Abbaye de Montheron. Il y est déclaré que les religieux et leurs hommes doivent jouir du même droit d'usage des bois du Jorat que celui concédé aux moines de Théla (Montheron), cela grâce à la générosité du bailli impérial, Richard de Corbières.

Les cultivateurs, qui étaient dépendants et taillables à miséricorde de l'Abbaye de Montheron ne pouvaient accepter plus longtemps les conditions d'existence insupportables que leur imposait l'abbé de Théla. Le 16 mars 1455, ils seront affranchis par l'abbé Jean de Cheseaux, moyennant le paiement de 43 florins d'or.

L'écu communal, sur lequel figure une charrue surmontée d'une croix ancrée, évoque l'ancienne dépendance de Froideville en faveur du Couvent de Montheron.

Durant l'époque bernoise (dès 1536), Froideville dépend de la «Cour de justice de Montheron », composée d'un châtelain et de cinq assesseurs dont un doit être choisi à Bretigny, un second à Cugy et un troisième à Montheron. Cette cour de justice, réunie au pasteur de Morrens, forme le consistoire de Montheron. L'huissier de la Cour de justice porte le nom de «métraï ».

En 1537, le village de Froideville est rattaché au domaine seigneurial de la Ville de Lausanne, ce dont il est affranchi à la Révolution.

En 1803, le hameau de Montheron est réuni à la Commune de Froideville, qui en dépend déjà au point de vue juridiction. En 1813, Montheron est incorporé définitivement au territoire de Lausanne.